



Des **soins de santé**
abordables pour les
familles au Burundi

Pour de nombreuses familles **au Burundi**, l'accès aux soins de santé n'est pas une évidence. Le principal obstacle n'est pas la distance qui les sépare d'un centre de santé, mais **le coût des soins**. Une consultation médicale, l'achat de médicaments ou une hospitalisation peuvent représenter une charge importante pour **le budget familial**. Les ménages sont souvent confrontés à **des choix difficiles** entre les dépenses de santé, l'alimentation, l'éducation et d'autres besoins essentiels.

C'est pourquoi **Memisa** soutient non seulement le système de santé lui-même, mais aussi **la résilience financière des familles**. Car un accès durable aux soins commence par la capacité à faire face aux dépenses de santé lorsqu'elles surviennent.

En collaboration avec la Croix-Rouge du Burundi, Memisa accompagne **les familles les plus vulnérables**, qui disposent souvent de **peu ou pas de revenus**. Notre action privilégie **des solutions durables** visant à **renforcer le pouvoir d'achat** et à offrir aux femmes et aux familles davantage de moyens pour subvenir elles-mêmes à leurs besoins.

Ensemble, renforçons la résilience financière

Au Burundi, les traditions de **solidarité** et d'entraide sont profondément ancrées. Les **activités génératrices de revenus** (AGR) s'appuient sur cette dynamique collective. Ces initiatives locales, qui intègrent également des familles démunies ne disposant d'aucune source de revenus, sont accompagnées par la Croix-Rouge du Burundi avec le soutien de Memisa. Il s'agit d'**activités économiques** qui permettent de générer progressivement des revenus et d'aider les personnes et familles vulnérables à faire face à leurs dépenses quotidiennes. Cela peut concerner l'agriculture, l'élevage, le commerce, la couture ou d'autres petites activités entrepreneuriales. Grâce à ce renforcement économique, les familles sont de plus en plus en mesure de **prendre en charge elles-mêmes leurs frais de santé** et **d'adhérer à une mutuelle de santé**.

Aujourd'hui, **les cinq groupes de femmes** de la province de Muramvya, située au centre du Burundi, comptent un total de **310 membres**. Ensemble, elles construisent progressivement **une plus grande stabilité financière** pour elles-mêmes et pour leurs familles.





Une mutuelle de santé comme protection supplémentaire

Un revenu ne suffit pas toujours. Une maladie ou un accident peut entraîner des dépenses imprévues importantes. C'est pourquoi Memisa soutient **les mutuelles de santé** au Burundi, où les familles **partagent collectivement les risques liés aux dépenses de santé**.

Les membres versent une cotisation annuelle et bénéficient ainsi d'une **meilleure protection** contre **les frais médicaux** pour l'ensemble de leur famille. Selon le type de centre de santé ou d'hôpital, la mutuelle prend en charge entre **50 % et 80 % des coûts**.

Memisa soutient les **campagnes de sensibilisation** afin d'encourager davantage de personnes à adhérer à ces mutuelles, ainsi que **leur gestion quotidienne**. Celles-ci deviennent ainsi des systèmes solides et durables, capables d'offrir une protection à un nombre croissant de familles. Par ailleurs, Memisa veille à la mise en place des contrôles nécessaires pour prévenir les abus et les mauvaises pratiques.

En collaboration avec la Croix-Rouge du Burundi, Memisa continue d'investir dans **des solutions** qui s'appuient sur **les forces des populations elles-mêmes**. Ainsi, **les soins de santé** ne sont plus un luxe inaccessible, mais **un droit qui devient progressivement à la portée d'un nombre croissant de familles**.

“

Pour les familles les plus vulnérables, disposer d'un revenu change tout : elles peuvent alors payer leurs soins et rejoindre une mutuelle de santé.»

MARJORIE BRUGGEMAN,
RESPONSABLE DU SUIVI DES
PROJETS DE MEMISA AU BURUNDI

Quelle valeur sociale crée un investissement ?

C'est ce que mesure le Social Return on Investment (SROI), un indicateur important. Au sein des groupes de femmes de Muramvya, un investissement initial d'environ 1.700 € s'est transformé en une valeur estimée aujourd'hui à plus de 6.000 €.

Mais l'impact va bien au-delà des chiffres. Les familles disposent d'un revenu et peuvent payer leurs soins de santé. Ainsi, un seul investissement continue de créer de la valeur pendant de nombreuses années pour les personnes et les communautés.

“ *Même si notre situation reste fragile, les revenus issus de nos activités nous ont permis de ne plus devoir reporter les soins médicaux.»*

BLANDINE NZIGENDAKO,
42 ANS, VIT À BERESHI
(MURAMVYA). ELLE EST VEUVE
ET MÈRE DE QUATRE ENFANTS.



Souhaitez-vous investir avec nous dans des **soins de santé accessibles** pour les familles vulnérables au Burundi ?

Les mutuelles de santé ne disposent pas encore d'un nombre suffisant de membres pour financer entièrement leur fonctionnement de manière autonome. Votre soutien est donc urgent et essentiel !



200 €

Vous contribuez aux frais de fonctionnement d'une mutuelle de santé pendant deux mois.



60 €

Vous contribuez à garantir des remboursements justes et transparents via la mutuelle de santé.



350 €

Vous financez une campagne de sensibilisation qui touche 5.000 personnes, contribuant ainsi à l'augmentation du nombre de membres.

Grâce à votre soutien, les femmes et les familles au Burundi peuvent accéder plus facilement aux soins de santé.

Suivez Memisa



WWW.MEMISA.BE

Votre don, quel qu'en soit le montant, fait la différence !

IBAN BE92 3100 9000 0023 – BIC: BBRUBE88

Un don à Memisa donne droit à des avantages fiscaux. À partir d'un montant total de 40 € par an, vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de récupérer une partie de votre don via l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Pour un don de 100 €, par exemple, vous ne payez en réalité que 70 €. Les différents dons effectués au cours d'une même année sont cumulés.

Je fais un don en ligne



Ethique, transparence, bonne gouvernance

**Votre don,
notre engagement**
recoltedefonds-ethique.be

Memisa souscrit au Code de la récolte de fonds éthique de 'Récolte de fonds Éthique asbl'. Vous avez un droit à l'information. Cela signifie que nous informons les donateurs, les partenaires et les membres du personnel au moins une fois par an sur ce que nous avons fait avec les fonds récoltés. Si les revenus prévus pour ce projet sont dépassés, Memisa peut utiliser les dons pour des projets de Memisa similaires. Les images utilisées dans

nos publications sont des illustrations. Pour nous contacter : communication@memisa.be ou 02/454.15.40. Retrouvez notre politique de traitement des données sur www.memisa.be/transparence/

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce courrier, envoyer un e-mail à communication@memisa.be ou de téléphoner au 02/454.15.40

